

Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr



**21 km de nature
en ville**

L'ACTUALITÉ

**Deux nocturnes pour Avrillé
en transats**

ILS FONT LA VILLE

**Un magasin bio
mais pas seulement**

LA VILLE AVANCE

**Le Parc de la Haye
aura sa maison de quartier**

AVRILLÉ EN TRANSATS



du **7** au **9 juillet**
Esplanade de la mairie

jeux
cinéma
musique
animations



**TOUT
UN WEEK-END
DE LOISIRS !**

Avrillé
Ville-Parc

VOS ÉLUS EN ACTION



© B. Julienne

Après être allés à la rencontre des Avrillais dans leurs quartiers, les élus leur avaient donné rendez-vous lors de réunions publiques. Ce deuxième temps d'échange est l'occasion d'approfondir certains sujets abordés lors de visites et de présenter les projets à venir dans les quartiers.



© P. Garreau

Laurent Prétrot, adjoint en charge de la Culture, et de la Communication et des Jumelages, et Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, ont inauguré le salon des Talents avrillais le 12 mai au soir, centre Culturel Brassens. Cette année encore, toutes les disciplines artistiques étaient à l'honneur, avec comme temps fort le 2^e tremplin musical organisé par la Ville, parc Brassens.

© P. Celle



Rendez-vous désormais bien installé, O'grand Air se tenait le 30 avril dernier parc Brassens. Michel Gendre, conseiller municipal très investi sur le végétal et les espaces verts, est allé à la rencontre des exposants et des Avrillais.



© E. Bellouard

C'était une première : dimanche 21 mai, la Ville encourageait les habitants à participer à la Journée citoyenne. Alix Crézé, conseillère déléguée à la Vie dans les quartiers, était présente pour accompagner les participants des trois chantiers citoyens proposés.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉS / 5-13

- 5 Des financements ajustés aux impératifs
- 6 Trois journées et deux soirées pour lancer l'été
- 7 Des boîtes pour se parler
- 8-9 21 kilomètres de nature en ville
- 10 Un été bien occupé
- 11 Deux nouveaux visages au service du lien social
- 12 Une année de travail monte sur les planches

13 Une saison en musiques

ILS FONT LA VILLE / 14-19

- 14 « Une épicerie fine et bio, un mode de vie »
- 15 Ils feront courir la ville une deuxième fois
- 16 Les collégiens de Janequin primés
- 17 Les écoliers embellissent la Ville

LA VILLE AVANCE / 20-22

- 18 Une maison pour les associations
- 19 La communauté urbaine investit pour l'avenir

20 La sécurité routière passe à la vidéo-verbalisation

- 21 L'avenue Pompidou refaite de bout en bout
- 22 Un troisième jardin pour cultiver le lien

REGARDS D'ÉLUS / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26-27

Marc Laffineur
Député-Maire
d'Avrillé,
ancien Ministre



© P. Guiraud

Après l'incroyable ferveur autour du Génie Race, le succès du Tremplin musical et votre mobilisation à l'occasion de la première édition de la Journée citoyenne que je tiens particulièrement à saluer, Avrillé entend poursuivre cette dynamique d'animations au service des Avrillais.

Notre objectif est simple, permettre à chacun de se divertir tout au long de l'année.

Une nouvelle fois, le début de l'été sera fêté avec ce rendez-vous, plus qu'incontournable, Avrillé en transats. Forts de son succès lors de la dernière édition, nous avons pris la décision de prolonger ce moment le temps d'un week-end complet, offrant à chacun, petits et grands, des activités à réaliser seul, en équipe, ou en famille. La Ville attache un intérêt substantiel au cadre de vie de ses habitants.

« L'investissement
comme gage
de notre avenir. »

Cet été sera également marqué par l'ouverture officielle de la voie verte, 7,5 kilomètres reliant Montreuil-Juigné à Angers, en passant par Avrillé, aménagés pour les piétons et les cyclistes. Complétant les parcours du Flèchet et d'Aprillis, elle valorise notre environnement, notre cadre et notre qualité de vie.

La municipalité poursuit par ailleurs ses investissements, avec les travaux de réaménagement de l'avenue Georges Pompidou qui devraient débuter dans quelques semaines, le lancement de la construction d'une nouvelle maison des associations au Parc de la Haye à la rentrée et la création d'un

troisième jardin partagé. Des actions structurantes pour notre Ville !

Dans un contexte général compliqué pour les collectivités, nous poursuivons notre cap, l'investissement reste le gage de notre avenir. Face à une société qui évolue sans cesse, Avrillé s'adapte et assume les choix qu'elle opère.

A toutes et tous, je vous souhaite un bel été à Avrillé.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.

 Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction : Benjamin Julienne, Pauline Celle, Sandrine Vilchien / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : jhabitechezunecopine.fr & lostpaper.org / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / Impression : LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encre végétales.

CRÈCHES

Des financements ajustés aux impératifs

Dans un contexte de finances publiques difficile et considérant l'émergence du secteur privé des services à la personne, la Ville fait le choix de s'adapter à ce nouvel environnement en repensant ses subventions en matière de Petite enfance.

La Ville est au cœur d'un environnement qui n'a de cesse d'évoluer. Il lui importe de s'adapter à ces évolutions. Alors que les dotations financières attribuées par l'Etat aux collectivités sont globalement revues à la baisse (5,6 millions d'euros en moins sur la durée du mandat à Avrillé), et que les offres de services du secteur privé augmentent, la Ville a dressé un diagnostic des financements attribués sur son territoire parmi lesquels, ceux aux crèches associatives.

A la lumière d'un travail de plusieurs mois, les élus ont décidé d'annuler la subvention jusqu'alors versée à l'association Pouce Poucette et de maintenir celle accordée aux Petites Frimousses. Ce choix se fonde notamment sur la vocation très sociale de Petites Frimousses, qui accorde par exemple une place particulière aux accueils occasionnels d'enfants dont les parents retrouvent un emploi ou se rendent à un entretien d'embauche ou une formation. Cette décision est logique et pragmatique. Les naissances sont en légère baisse et cinq projets de crèches privées sont en cours de gestation sur la commune. Tout en opérant ce choix, la Ville assure de pou-



© P. Guiraud

Les élus ont décidé d'adapter l'attribution de subventions aux contraintes financières et aux besoins recensés.

voir répondre aux besoins actuels et futurs des parents avrillais et maintient un taux d'encadrement satisfaisant et bien au-delà du taux moyen du département.

Les élus municipaux et le Maire ont reçu les représentants de l'association Pouce Poucette pour expliquer cette décision, et se sont engagés à accompagner la structure dans la transition qu'elle voudra opérer et à maintenir les locaux actuellement

mis à disposition. Interpellée à plusieurs reprises depuis l'annonce de cette décision, l'équipe municipale a réitéré ses explications et maintenu la porte ouverte pour échanger sur la période de changement qui s'ouvre pour l'association.

La Ville entend maintenir le cap qu'elle s'est fixé, préparer l'avenir sans dogmatisme et en toute responsabilité.



© P. Guiraud

“C'est une décision difficile mais qui se fonde sur un principe de réalité. Elle n'enlève rien à la qualité du travail fourni par l'équipe de Pouce Poucette. Avrillé propose des places en crèche à l'accueil municipal, une offre complétée par les crèches associatives et les assistantes maternelles qui exercent sur le territoire. La décision de la Ville est prise dans l'intérêt de l'ensemble des Avrillais.”

Emmanuelle Crochemore, adjointe au Maire en charge de la Solidarité

A ce jour, Avrillé compte 5 structures pour la petite enfance

- Le multi-accueil municipal Adrienne Bolland, pour un accueil des enfants de 0 à 4 ans de façon régulière ou occasionnelle, accueil d'urgence si possibilité, ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. 30 places en accueil collectif, 30 en accueil familial.
- La crèche privée Petit'home.

- Les multi-accueils associatifs Les petites frimousses et Pouce-Poucette.
- Le Relais d'assistants maternels, lieu d'information de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance (244 places au total)

ANIMATIONS

Trois journées et deux soirées pour lancer l'été

Avrillé en transats, c'est le rendez-vous incontournable qui inaugure les grandes vacances à Avrillé les 7, 8 et 9 juillet.

La formule, désormais bien connue des Avrillais, fonctionne toujours et évolue un peu cette année : l'édition 2017 d'Avrillé en transat hisse le drapeau des pirates et propose trois journées d'activités ludiques et sportives sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville et dans le parc Verdun, mais aussi deux soirées festives.

Les structures gonflables changent de dimensions et promettent encore plus de rebonds, le ventrigriss' fait son retour et un saut de sept mètres sur un coussin gonflable sera proposé aux plus audacieux. Ludo ludam installera ses jeux en bois, chacun pourra se faire maquiller et le Club féminin et l'Atelier tiendront des stands de loisirs créatifs.

Deux soirées

Le vendredi soir, un pique-nique géant est organisé, animé par la batucada Los Percu-

Un saut de sept mètres



tos et les danseurs avrillais. Le lendemain, à la tombée du jour, le film d'animation « Les Pirates ! Bons à rien, mauvais en tout », sera projeté sur écran géant. C'est sur ce même écran que sera organisée

une compétition du jeu vidéo Just dance... A vos déhanchés !

ECONOMIE

Le tournoi inter-entreprises chausse les crampons



Seize équipes venues de toute l'agglomération angevine sont attendues ce vendredi 23 juin pour une rencontre sportive entre collègues, sur le terrain de Delaune. Le tableau regroupera les footballeurs amateurs pour un tournoi en toute simplicité mais dans le pur respect des règles. Ces rencontres sont l'occasion pour chaque structure de proposer à ses collaborateurs, et même à ses clients ou fournisseurs, un moment en dehors du protocole pour apprendre à se connaître sous un jour différent et renforcer les liens entre les acteurs économiques et institutionnels du territoire. Après le beach-volley et le tir à l'arc lors des éditions précédentes, c'est le soccer, par

équipes de sept, qui est à l'honneur cette année. L'animation sera assurée par un spécialiste, Thierry Lardeux. Les 6 matchs de chaque équipe dureront 12 minutes, et la finale de 15 minutes sera arbitrée par Pierre Chevreux, qui exerce en Ligue 1. Des animations seront proposées aux familles, comme du volley ou du badminton. L'ensemble des participants est invité à partager un dîner en présence de jeunes retraités du football professionnel. Durant toute la soirée, un village d'entreprises permettra, au-delà de la dimension sportive, de nouer des contacts pour éventuellement se retrouver ultérieurement, cette fois sur le terrain professionnel.

CITOYENNETÉ

Des boîtes pour se parler

Installées l'automne dernier, les boîtes à idées viennent compléter les outils du dialogue ouvert entre les Avrillais et les services de la mairie ou les élus.

Il y a Twitter, Facebook, l'Espace citoyen et les mails. Depuis novembre il y a aussi les quatre boîtes à idées installées dans la ville qui présentent l'avantage d'être accessibles à tous, même ceux qui ne maîtrisent rien des outils numériques.

Régulièrement relevées par les services de la Ville, les boîtes à idées regorgent de demandes véritablement concrètes. Sur l'entretien des espaces verts (d'où les pesticides ont été progressivement exclus depuis 2010 pour arriver au zéro phyto), sur les panneaux de signalisation détériorés ou obstrués, les nids-de-poule ou encore les règles de bon voisinage. Si les habitants signalent ces petits désagréments, ils sont aussi force de proposition pour améliorer leur quotidien, comme par exemple ce couple de seniors qui réclame plus de bancs publics à proximité de son domicile. Arthur, du haut de ses huit ans, demande s'il serait possible d'installer des éclairages publics

Des bancs ou des fast-food

Chère Gigogne
je veux un petit frère avec les yeux bleus et les cheveux bruns si il n'y a plus de frère, une petite soeur qui pleure pas beaucoup et qui soit mignon.
Laly

Pour la demande de Laly, la Ville ne peut pas intervenir... pour le reste, les élus et agents sont à pied d'œuvre.

munis de détecteurs de mouvements, pour éviter d'éclairer sans raison. Des adolescents réclament l'ouverture de magasins de mode ou l'installation de fast-foods en centre-ville. Inévitablement, quelques réclamations excentriques sont arrivées sur le bureau des élus. Les autres, pour la plupart très

sérieuses, sont examinées selon leur faisabilité, leur intérêt pour le plus grand nombre et dans la limite du champ d'action de la collectivité. Car c'est bien là l'objectif de ces boîtes : recueillir ce qui, collectivement, peut faire d'Avrillé une ville plus accueillante et plus agréable à vivre.



Deux nouvelles boîtes

Deux nouvelles boîtes à idées seront prochainement installées, au Val d'Or et au Bois du Roy. Des habitants du Domaine de l'Etang ont également manifesté leur envie d'avoir cet équipement à proximité. Les quatre premières boîtes à idées ont été mises en place sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville, près de la place Schwalbach, square Fen Edge Villages (chemin de la Salette) et sur l'avenue Mendès-France.



"Les élus veulent être à l'écoute des habitants en permanence. C'est le sens de ces boîtes à idées, comme celui des récentes visites de quartiers ou des réunions publiques qui se sont tenues au mois de mai. Nous voulons que tous les canaux de communication soient ouverts, pour être réceptifs aux points de vue des uns et des autres, et pour expliciter nos choix"

Alix Crézé, conseillère déléguée à la Vie dans les quartiers

RANDONNÉE

21 kilomètres de nature en ville

Avec ses 5 parcs et ses 150 hectares d'espaces verts, Avrillé a choisi de placer la nature au cœur de sa politique d'aménagement urbain. Ces espaces naturels sont accessibles au quotidien pour les Avrillais et, notamment grâce au tramway, pour tous les habitants de la communauté urbaine.

Le sentier Aprilis, c'est le parcours essentiel du marcheur qui souhaite découvrir Avrillé ou s'offrir une respiration à l'écart des bruissements de la ville. Une boucle de 13 kilomètres que les Avrillais peuvent effectuer autour de leur commune et que les amateurs de randonnée venus d'ailleurs peuvent amorcer depuis une station de tramway ou un parking. S'il est le plus long, ce sentier est aussi le plus complet : il visite le parc Brassens, celui des Poumons verts, le golf et le château de la Perrière, passe par l'ancienne école d'aviation, frôle la commune voisine de Montreuil-Juigné et longe les quartiers résidentiels fondateurs de la ville, l'Adezière et la Salette.

Le sentier du Fléchet permet quant à lui de s'éloigner un peu plus des zones habitées, tandis que celui du Parc de la Haye est à l'inverse une promenade dans un environnement boisé mais partiellement urbanisé. « Emprunter ce sentier, c'est faire le tour d'Avrillé en croisant de nombreuses occasions de rentrer dans la Ville, explique Jean-François Dupic, conseiller municipal en charge du patrimoine bâti et non-bâti. Avec des portions dans des espaces verts aménagés en milieu urbain et d'autres plus rurales, il résume parfaitement le cadre de vie que l'on veut proposer aux Avrillais, le climat que l'on souhaite instaurer pour les visiteurs ».

Sans dénivelés, ces sentiers sont accessibles à tous les marcheurs, mais aussi aux vélos, aux poussettes et pour une partie des itinéraires, aux personnes à mobilité réduite (voir sur avrille.fr > Vos loisirs > Ville parc). Le sentier Aprilis a d'ailleurs été emprunté



Les trois sentiers permettent d'appréhender la ville sous tous ses aspects : urbains, paysagers, naturels...

par les 2 000 participants à la première édition de la course du végétal entre Terra Botanica et Atoll, le 23 avril dernier. En octobre, une nouvelle vague de sportifs pourra le découvrir lors du Trail des Foulées avrillaises.

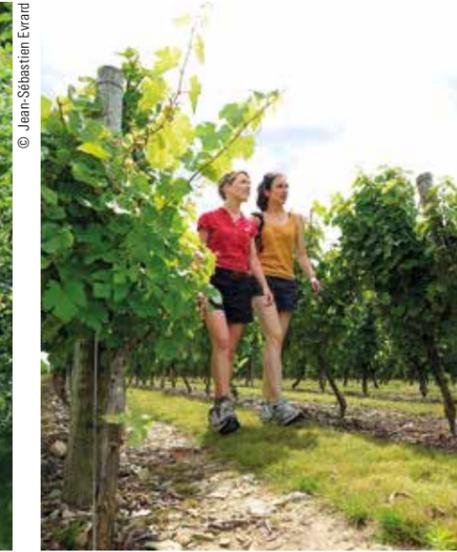
Si plusieurs édifices méritent une pause pour leur architecture, la Ville a également

dressé l'inventaire des arbres remarquables qui jalonnent ces parcours. Le peucedan, plante protégée pour sa rareté, peut également être admiré par les amateurs de botanique. Une particularité qui illustre la volonté de la Ville-Parc d'être au service du bien-être des habitants, mais également de la préservation de l'environnement.



“La Ville-Parc, ce n'est pas une étiquette, c'est une volonté de construire un cadre de vie exceptionnel pour chaque Avrillais et chaque visiteur. Ces trois sentiers, que la ville aménage et entretient, ce sont à la fois des espaces de détente et de découverte, mais aussi des itinéraires sur lesquels chacun peut entretenir sa santé ou se relaxer en marchant.”

Marc Laffineur, Maire d'Avrillé



L'Anjou à pied

Si les trois sentiers avrillais font naître une passion chez ceux qui les arpentent, il est possible d'appréhender l'Anjou muni d'une simple paire de chaussures. En effet, l'Anjou est un territoire passionnant et riche d'une histoire qui se découvre

aussi bien à pied qu'à vélo. Vingt sentiers de randonnée traversent des forêts, des vignobles, des rivières ou des bocages. Ils offrent la possibilité de découvrir toutes les richesses connues ou moins connues du territoire d'Angers Loire Métropole.

CARTE SENTIERS d'Avrillé

- LÉGENDE**
- Parkings
 - Points d'intérêt
 - Arbres remarquables
 - Aires pique-nique
 - Mairie
 - Chemin de Compostelle
 - Variantes
- La variante Aprilis fait partie des Boucles vertes (d'Angers Loire Métropole).



LOISIRS

Un été bien occupé

La Ville et la MJC mettent en place une série d'activités et de structures d'accueil pour les jeunes cet été. Pas le temps de s'ennuyer !

Pour les petits

Cet été, l'Accueil de loisirs maternel municipal s'installera exceptionnellement à l'école du Bois du Roy, à compter du lundi 10 juillet jusqu'au jeudi 31 août. Le site accueillera les enfants de 3 à 6 ans de 7h30 à 18h30, à la journée (l'arrivée est possible jusqu'à 9h30, le départ à partir de 16h30). Le tarif horaire est personnalisé en fonction du quotient familial. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 25 juin sur l'Espace citoyens.

Une visite à
Clairefontaine



L'Accueil de loisirs maternel municipal s'installera au Bois du Roy, à compter du lundi 10 juillet jusqu'au jeudi 31 août.

• Pour plus d'infos au 02 41 37 41 35 – education.enfance@ville-avrille.fr

Sports vacances

Répartis en groupes d'âges, les enfants de 6 à 13 ans pourront exercer de nombreuses disciplines sportives, du lundi 10 juillet au vendredi 4 août au complexe Delaune. Parmi les temps forts programmés, une visite du centre national du football à Clairefontaine (en Yvelines) le 19 juillet, et des soirées à thèmes avec les parents. Tous ces

moments seront encadrés par les éducateurs sportifs.

• Inscriptions sur l'Espace citoyens

MJC

Du lundi 10 juillet au jeudi 31 août, la MJC propose l'accueil des enfants de 6 à 10 ans au Chêne Fournier, de 7h30 à 19h. Les participations par demi-journées sont possibles, et des soirées destinées aux familles sont

prévues. Sur la même période et selon les mêmes modalités, la MJC tiendra le Club juniors, salle de la Chesnaie, pour les ados de 11 à 13 ans. Durant toute la période estivale, la MJC organise des camps (équitation, escalade, bord de mer, sports nature, etc).

• Programme complet à retrouver sur : www.mjc-avrille.asso.fr

SÉCURITÉ

Des vacances sereines

Active toute l'année, l'opération Tranquillité vacances permet à tout habitant qui en fait la demande de voir sa maison surveillée par les agents de la Police municipale et de la Police nationale. En signalant ses dates de départ et de retour et en remplissant une simple fiche de renseignements, la Police inclura en particulier le logement indiqué dans ses rondes régulières, de jour comme de nuit. Cette démarche, entièrement gratuite, peut éviter une mauvaise surprise lors du retour à son domicile.

• Renseignements au 02 41 37 41 03 et avrille.fr > Sécurité et prévention



Accessible à tous et toute l'année, l'opération Tranquillité vacances est particulièrement active en été.

PROXIMITÉ

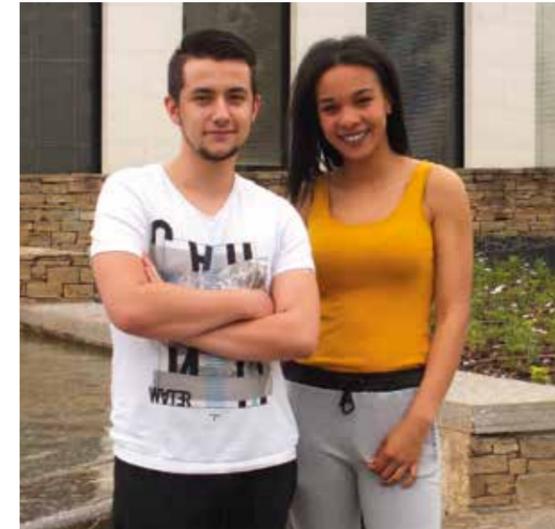
Deux nouveaux visages au service du lien social

Emma et Steven, tous deux volontaires du service civique, ont intégré le service Cohésion sociale, où ils vont prendre part aux actions de proximité qui relient les Avrillais.

Tous deux voulaient se rendre utiles, à l'âge où l'orientation professionnelle n'est pas toujours une évidence.

Emma, 17 ans, et Steven, 20 ans, ont rejoint Enzo Bellouard, agent de proximité de la Ville, en tant que volontaires du service civique. Ils participeront à ce titre à de nombreuses actions de terrain auprès des habitants, et notamment des plus jeunes : les TAP (temps d'activités péri-éducatifs) à l'école Jean Piaget, les Mercredis sport, les animations autour des jardins partagés ou encore Avrillé en transats.

Les deux jeunes recrues connaissent déjà bien le territoire, pour y avoir grandi, et tous les deux se disent particulièrement enthousiastes à l'idée de travailler auprès des enfants. Au cours des huit mois qui viennent, beaucoup d'Avrillais pourront profiter de leur dynamisme et de leur bonne humeur.



Pendant les 8 mois de leur service civique, Emma et Steven vont aller à la rencontre de nombreux Avrillais.

CITOYENNETÉ

Deux dimanches pour élire les députés

L'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai derniers, a connu une nouvelle fois une participation supérieure à la moyenne nationale (85,04 % et 80,64 %). Les dimanches 11 et 18 juin prochain, ce sont les élections législatives qui se dérouleront pour élire les députés. Avrillé se situe dans la 7^e circonscription du Maine-et-Loire.

Comme pour le précédent scrutin, l'établissement de procurations permet à chacun d'exprimer son choix même en étant loin de son bureau de vote. Tout d'abord, il faut s'assurer que la personne choisie n'a pas déjà été désignée. Chaque votant ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Pour effectuer la démarche, il faut disposer du nom (et nom de jeune fille), des date et lieu de naissance et de l'adresse de la personne qui reçoit la procuration.

S'il est nécessaire de résider dans la même commune, les deux votants peuvent dépendre de bureaux de vote différents.

C'est la Police nationale qui établit ces procurations (la Police municipale n'est pas habilitée à le faire). Les permanences à Avrillé se tiennent du lundi au vendredi de 9h15 à 17h. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent contacter le 02 41 37 41 03 pour lancer la démarche. Il est également possible d'effectuer

une pré-demande en ligne, rendez-vous sur service-public.fr > Papiers-Citoyenneté/Élections.

12 bureaux pour s'exprimer

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Le numéro du bureau de vote se trouve sur sa carte électorale.

Bureau n°1 et n°2 : en mairie.

Bureau n°3 et n°4 : école primaire du Bois du Roy, allée Georges Brassens.

Bureau n°5 et n°6 : La Chesnaie.

Bureau n°7 et n°8 : école Jean Piaget, avenue des Trois Cormiers

Bureau n°9 et 10 : école Saint-Exupéry, avenue de Ripollet.

Bureau n°11 : maison de quartier de l'Adézière, avenue Camille Pissaro.

Bureau n°12 : groupe scolaire de l'Aérodrome, 2 mail Alexandre Bellanger.



GALAS

Une année de travail monte sur les planches

Ce mois de juin est l'occasion pour le centre Brassens de mettre en valeur les travaux d'amateurs élaborés et répétés au cours de la saison.

En piste ! C'est la danse qui ouvrira les festivités des galas de fin de saison. Tout au long de l'année, danseurs débutants et confirmés, pieds pointus et pieds plats, ont répété dur à la Maison de la danse. Les 9, 10 et 11 juin, prenez votre place et entrez dans la danse.

Des tirades, du suspense, de l'amour, de la bagarre... Vendredi 16 juin, place aux jeunes comédiens des cours de théâtre de la MJC. Et pour voir leurs aînés de la troupe Ozéphy, notez dès maintenant dans votre agenda la date du vendredi 23 juin. Ils vous présenteront en avant-première leur nouvelle création.

Entre deux envolées lyriques, les Chambres à air ne seront pas en reste. La joyeuse troupe de chant de la MJC vous invite à découvrir son dernier tour (de chant) mardi 20 juin.

Enfin, c'est sous un soleil d'Espagne que se clôturera le mois de juin avec les danseuses de flamenco de l'association Guadalquivir. Rendez-vous mardi 27 juin. Olé ! Avant d'entrer au théâtre, ne manquez pas d'aller admirer les travaux des adhérents de



Juin s'achèvera avec les mouvements flamencos de l'association Guadalquivir

la MJC (jusqu'au 11 juin). La diversité des supports fera le bonheur des curieux : calligraphie, enluminure, sculpture, patchwork, peinture sur porcelaine... Du 13 au 24 juin, ce sont les adhérents de l'Atelier qui exposeront leurs œuvres. L'occasion de voir les thèmes et techniques travaillés tout au long de l'année.

Danse. Vendredi 9 juin, 20h / samedi 10 juin, 14h30 et 18h / dimanche 11 juin, 15h.
Théâtre. Vendredi 16 juin (enfants-ados),

20h15 / samedi 17 juin (enfants-ados), 17h.
Vendredi 23 juin (adultes).

Chant. Mardi 20 juin, 20h. Inscriptions 2017-2018 de la MJC. Mercredi 21 juin, 10h-12h et 16h30-19h30.

• **Billetterie : mardi, mercredi et jeudi, de 15h à 19h.**
Tarif : 5,50€ (sauf le spectacle de chant).
Info : 02 41 34 35 87

TRAVAUX

Un hall plein de vie



Véritable lieu de vie, le hall du Centre Brassens accueillera encore plus d'événements

Cet été, le hall du Centre Brassens va connaître quelques mises à jour techniques. De petits travaux pour de grands progrès. En effet, dans le prolongement de ce qui est proposé depuis deux ans, le Centre Brassens souhaiterait accueillir plus de propositions artistiques dans cet espace. Ces travaux permettront d'avoir un équipement spécifique dans le hall pour accueillir des spectacles mais aussi développer la convivialité (écran, wifi, bar...).

A noter :

La journée de rentrée se tiendra le 9 septembre, avec l'ouverture de la billetterie et l'inscription aux activités.

A noter : le Centre sera fermé du 31 juillet au 15 août inclus.

SAISON CULTURELLE

Une saison en musiques

Le centre Brassens compose pour la rentrée une saison allegro forte qui offrira une belle place à toutes les musiques et emmènera ses spectateurs jusqu'au Japon.

Sur les planches, c'est le 29 septembre que les premières notes résonneront avec une pièce de la compagnie Zic Zizou, *Comme neuf*, qui transforme les objets du quotidien en instruments de musique : une transition en douceur pour l'achèvement des travaux de la salle de musique en cours de construction.

Des concerts, il y en aura toute l'année. Avec les Little Boxong, en décembre, pétillant trio vocal qui remonte le temps et les tubes dans le pur style des années 1950. Les rendez-vous de Jazz pour tous sont reconduits, et cette année encore, le vainqueur du tremplin musical de ce mois de mai se produira sur scène. La saison se délocalise dans l'église d'Avrillé le temps d'un concert de musique baroque en partenariat avec les Amis des orgues et Anacréon : The curious bard se produira le 28 janvier à Saint-Gilles.

La scène sera aussi largement investie par les comédiens cette année. Avec par exemple l'adaptation du *Quatrième mur*, de Sorj Chalandon, prix Goncourt des lycéens en 2013. Dans un registre plus léger, les Arthurs prendront possession des lieux en décembre, et en avril,



Le trio vocal voyage dans le temps avec un joyeux Little Boxong

c'est Narcisse qui invitera à *Cliquer sur J'aime* dans un spectacle alliant one-man-show, vidéo (et où le spectateur est invité

à ne pas éteindre son téléphone portable). La comédie d'Eugène Labiche, *L'affaire de la rue de Lourcine* sera interprétée par les comédiens du Théâtre des Pays de Loire, et les Divalalala viendront clamer leur féminité avec *Femme femme femme*.

tateur est invité à ne pas éteindre son téléphone portable). La comédie d'Eugène Labiche, *L'affaire de la rue de Lourcine* sera interprétée par les comédiens du Théâtre des Pays de Loire, et les Divalalala viendront clamer leur féminité avec *Femme femme femme*.

La saison qui vient comportera deux temps forts, l'un sur les relations hommes-femmes (avec notamment l'énigmatique *Et pendant ce temps-là, Simone veille*) et l'autre sur le Japon. Et un jeudi par mois, l'équipe du centre proposera de venir assister aux désormais traditionnelles Scènes découvertes. L'intégralité de la saison sera dévoilée à la rentrée.

• **Ouverture de la billetterie samedi 9 septembre**

Plus d'infos début septembre sur brassens.ville-avrille.fr et dans le n°109 d'Avrillé Mag

Ne pas éteindre
son téléphone
portable



"Avec l'ouverture de sa salle de musiques actuelles à la rentrée, la Ville affirme sa volonté d'accompagner les pratiques musicales amateurs et propose aux formations qui le souhaitent de bénéficier d'un équipement pour se faire plaisir ou pour amorcer un rayonnement à plus grande échelle. La saison culturelle qui vient sera marquée par cette nouveauté, tout en conservant son identité : le centre Brassens est ouvert à tous ; en témoignent les spectacles jeune public et les partenariats noués avec des acteurs locaux de la culture."

Laurent Prétrot : Adjoint à la Communication et à la Culture

COMMERCE

« Une épicerie fine et bio, un mode de vie »

L'Épicier Vert propose tous les produits de consommation courante dans leur version respectueuse de l'environnement, avec une attention particulière portée aux producteurs

Depuis trois mois maintenant, l'Épicier vert a ouvert ses 250 m² de rayonnages dans la ZI de la Croix-Cadeau. L'initiative est celle de Franck Pelhâtre et de son associé, Boris Proutzakoff. Une première enseigne avait déjà ouvert à Segré en 2008. A 53 ans, après un parcours professionnel dans l'agro-alimentaire, Franck Pelhâtre a décidé de mettre ses convictions à la portée de tous : « *Consommer bio, c'est un peu plus que consommer, c'est une philosophie vis-à-vis*



Parmi plusieurs possibilités d'implantations dans l'agglomération, les associés ont choisi Avrillé.

des producteurs, une démarche respectueuse de l'environnement, de l'équilibre financier entre les différents maillons de la chaîne commerciale ».

Chaque rayon de son magasin applique ces principes à la lettre : les légumes proviennent à 70-80 % de la région ou de Bretagne, les producteurs de viande ou de fromage sont connus, et ceux qui fournissent les céréales à acheter en vrac ont même leur photo dans le rayon ! « *Je travaille en lien direct avec les maraîchers pour que les productions soient ajustées aux consommateurs et pour tenir compte des impératifs de chacun* », explique l'entrepreneur. Les allées ne sont pas garnies seulement de produits alimentaires ; les cosmétiques, les

produits d'entretien et d'hygiène sont également présents.

Depuis l'ouverture, les chiffres de fréquentation sont encourageants : « *Géographiquement, ce nouveau*

magasin s'inscrit dans la continuité du premier, et nous avons bénéficié d'un accueil très encourageant de la part des enseignes voisines lors des préparatifs ». L'Épicier Vert a recruté 4 salariés en CDI à temps plein : « *On ne peut pas prôner une démarche respectueuse des producteurs et proposer des conditions précaires à*

ses propres employés ».

Mais l'entrepreneur ne se contente pas de vendre des produits estampillés « AB », il mise avant tout sur la qualité : « *L'Épicier vert n'est pas un supermarché bio, c'est une épicerie fine qui véhicule les valeurs du bio* ».

Et pour bien marquer sa volonté de faire évoluer les mentalités, le magasin dispose d'un espace anti-gaspillage, où les produits arrivant à leur date limite de consommation

sont bradés.

Les producteurs ont leur photo dans les allées

COURSE

Ils feront courir la ville une deuxième fois

Les Foulées avrillaises organisent le deuxième trail de la ceinture verte le 7 octobre. L'événement est enrichi d'une troisième course, pour que chacun trouve la distance qui lui correspond.

En octobre dernier, la première édition de l'événement avait attiré 600 participants. Un succès qui a incité les organisateurs du trail de la ceinture verte à ajouter une troisième course pour le samedi 7 octobre, et à mettre à disposition 200 dossards supplémentaires. Les amateurs de trail (course en milieu urbain et naturel) pourront donc s'élancer depuis le stade Delaune pour des parcours chronométrés de 5 ; 14 ou 25 kilomètres. Pour les débutants ou les runners venus de loin, ce sera l'occasion de poser un regard différent sur la ville en courant hors des sentiers battus, avec cette fois encore

une arrivée en semi-nocturne (les participants aux 25 km partiront à 18h, ceux des 14 km à 18h20 et ceux des 5 km dès 17h). Les Foulées avrillaises sont toujours en recherche de bénévoles pour accueillir les participants, assurer le bon déroulement de la course et les ravitaillements qui seront installés sur les parcours. Comme l'an dernier, l'événement est ouvert à tous, licenciés ou non (les 5 km sont gratuits pour tous les licenciés minimes et au-delà), et servira à soutenir financièrement une association œuvrant auprès d'enfants en détresse.



Le trail permet de découvrir la ville sous un jour nouveau. Avec trois distances proposées, l'édition 2017 met le sport à la portée de tous.

• <http://les-foulees-avrillaises.webnode.fr>

SOLIDARITÉS

Le CCAS d'Avrillé veille sur chacun

Le Centre communal d'action sociale a publié le bilan de son action 2016. Tout comme à l'échelle nationale, le territoire d'Avrillé est confronté à des enjeux d'insertion et d'emploi.

De nombreuses actions sont mises en place pour accompagner chaque Avrillais qui en ressent le besoin.

Environ 8 % de la population municipale est considérée comme vivant sous le seuil de pauvreté, mais ce sont 1 800 personnes que la Ville considère « vulnérables » et a décidé d'accompagner.

Emploi

Outre les 24 % de logements sociaux que compte la ville, le dispositif « Itinéraire emploi » contribue à l'insertion des travailleurs en recherche d'un poste. Une trentaine d'Avrillais ont ainsi été accompagnés l'an dernier et le territoire accueille également les Clubs de l'emploi, pilotés par l'Agence de développement économique

d'Angers Loire Métropole (Aldev). Le forum Rendez-vous avec l'emploi, à l'automne dernier, a accueilli 900 visiteurs et proposé 386 postes dans des domaines et à des niveaux de compétences très variés.

Aides

L'an dernier, 149 dossiers d'aides sociales ont été traités et 630 familles accompagnées. Un travail réalisé par les professionnels du CCAS et de la Ville, et par les bénévoles des associations, comme par exemple la Banque alimentaire, où œuvrent 39 avrillais.

Les aides sociales facultatives versées aux familles en difficulté s'élèvent à 66 177 € et celles en direction des enfants à 32 738 €. Les secours en argent, solidarité immédiate de la Ville pour les situations urgentes, se montent à 8 919 €. Lorsqu'il faut agir à court terme, Avrillé dispose également d'un hébergement d'urgence, pour trois à quatre nuits consécutives maxi-

mum. Il a été occupé pendant 339 nuits l'an dernier et a permis un répit à 32 sans-abris.

Animations

La convention de partenariat entre le CCAS et l'association Anjou Soins Services Accompagnement, qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées, a été renouvelée pour la période 2017-2020. Enfin, le CCAS organise tout au long de l'année des animations à destination des seniors, et pour les familles des animations de proximité qui, l'an dernier, ont permis à 1811 enfants et 541 adultes de profiter de moments sportifs ou créatifs.

Parmi les nouveautés pour l'année en cours : un accompagnement aux démarches en ligne, un nouveau dispositif de micro-crédit et des ateliers de pâtisserie en famille.

• Retrouvez l'intégralité de ce bilan sur avrille.fr

INDUSTRIE

Les collégiens de Janequin primés !

En proposant un objet novateur, malin et écologique, la classe de 3^e a reçu un prix décerné par le ministère de l'Industrie.

L'intitulé du concours est simple mais le défi est grand : « Imagine et imprime en 3D un objet écolo rigolo ». Un groupe d'élèves de 4^e et 3^e du collège Clément Janequin a planché pendant deux mois, chaque midi, pour concevoir le « pac d'eau » et le modéliser en trois dimensions. Le prototype qui permet de boire l'eau d'un robinet sans utiliser de gobelet, a été distingué comme le plus remarquable de sa catégorie. « Cela a été très intense, témoigne

Sophie Rabin, leur enseignante en technologie. *Chacun s'est pleinement investi dans le projet, même sur le temps des vacances. A l'approche du concours, c'était chaque midi sans exception qu'il fallait plancher sur ce projet. »* Avec son homologue Bruno Hameline et l'enseignant en mathématiques, Gérard Rousseau, la professeure a accompagné le groupe de seize élèves au ministère pour recevoir le prix. « C'est une immense fierté de les avoir pour

élèves, ils ont donné beaucoup, et c'est la plus belle des leçons : leur travail a été payant ! En tant qu'enseignant, cela a été également un moment très riche puisque dans ce domaine tout est encore nouveau, il a donc fallu se mettre à niveau ». Outre cette distinction le collège a reçu une imprimante 3D et des bobines de fil, la matière première nécessaire à la fabrication d'objets. Surtout le club qui a inventé le « pac d'eau » ne s'est pas dissout : de nouveaux membres sont venus le renforcer, et ils travaillent actuellement à l'élaboration de « hand spinners », des toupies à trois branches qui font actuellement fureur auprès des ados.

La plus belle des leçons



Le groupe de seize élèves a passé la journée au ministère de l'Economie, à Paris, pour recevoir sa récompense.

© Collège Janequin

VÉGÉTAL

Les écoliers embellissent la ville

L'été sera encore plus fleuri grâce aux douze structures qui se lancent cette année dans la création de palettes végétales. Parmi elles sept écoles, le Square des âges et le foyer-logements. Cette création de jardins miniatures aura pour thème cette année « la forêt enchantée » : de quoi stimuler l'imagination des petits et de leurs aînés. Chaque participant se voit remettre un bac neutre et vide et l'accès à du matériel pour le remplir et le décorer. Si cette opération a un rôle d'embellissement de la ville, elle revêt également une dimension pédagogique, incitant les enfants à jardiner, comprendre le fonctionnement et la fragilité des végétaux, les appréhender d'un point de vue scientifique, botanique ou artistique.

Le concours mis en place entre les écoles est l'occasion de valoriser les travaux réalisés auprès de tous les Avrillais. Les réalisations sont présentées sur le parvis de l'Hôtel de Ville durant l'été, chacun est invité à voter jusqu'au 23 juin pour son jardin miniature préféré.

botanique ou artistique



© Mairie Avrillé

Les écoliers comme les seniors sont invités à réaliser un jardin miniature qui sera exposé sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

JUMELAGE

Les émissaires de Fen Edge Villages à Avrillé

Quarante habitants des Fen Edge Villages, ville jumelle d'Angleterre, ont passé le week-end du 28 avril au 1^{er} mai à Avrillé.

Certaines familles avrillaises ont retrouvé leurs amis d'Outre-manche, d'autres ont entamé avec leurs hôtes les premiers échanges dans la langue de Shakespeare. Le samedi a été l'occasion de visiter des musées, de découvrir Terra Botanica et de passer un moment fes-

tif au château de la Perrière. Le dimanche, après une marche organisée par les Foulées avrillaises, et l'office dominical auquel a participé le Père Brian Mac Donald, le groupe s'est retrouvé sur le site de l'événement Avrillé O'grand air, malheureusement perturbé par quelques averses bien britanniques. Ce week-end a été l'occasion de resserrer les liens d'amitié qui unissent les habitants des deux villes, et d'en rappeler l'importance dans le contexte européen actuel. « Le vote de l'Angleterre en faveur du Brexit ne modifie en rien le projet des jumelages qui vise à favoriser l'ouverture et le rapprochement des peuples » a rappelé Kit Kilgour, responsable du comité anglais.

Rendez-vous déjà est pris pour une nouvelle rencontre les 5 et 6 mai 2018. Ce sera l'occasion de marquer les anniversaires des jumelages : 20 ans avec les Fen Edge Villages, 25 ans avec la ville espagnole de Ripollet et 40 ans avec la ville allemande de Schwalbach.



© comité de jumelage

Une quarantaine de britanniques sont venus réaffirmer les liens qui unissent les deux villes.

• Plus d'informations : www.jumelages-avrille49.fr

QUARTIERS

Une maison pour les associations

Conçu en concertation avec ses futurs usagers, le projet de maison de quartier du Parc de la Haye sera concrétisé l'an prochain. Le bâtiment verra le jour pour répondre aux besoins des habitants du quartier et de tous les Avrillais.

C'est l'aboutissement d'une réflexion entamée il y a plus de deux ans, en concertation avec tous les acteurs du projet : la maison de quartier du parc de la Haye sortira de terre d'ici le printemps 2018, sur le terrain situé derrière la Chesnaie. Les travaux débiteront dès septembre et donneront naissance à un bâtiment de 529 m², construit autour d'une ossature en bois et entièrement modulable. La possibilité d'ajouter des extensions est même incluse dans sa conception. L'investissement s'élève à 1,7 million d'euros.

Le projet s'articule autour d'une entrée d'une cinquantaine de mètres carrés, menant à trois salles modulables : 53, 71 et 123 m², pour répondre à tous les besoins identifiés par les associations qui ont participé à l'élaboration du projet. Un espace de 26 m² a été conçu pour accueillir des cours de cuisine et un

bureau permettra aux usagers de travailler ou de se réunir dans des conditions idéales. La structure bénéficiera d'un chauffage au sol.

À l'extérieur, on trouvera une aire de jeux avec une structure pour enfants ayant un accès par une salle. La maison associative sera entourée

d'une clôture métallique d'1,75 m de haut, éclairée la nuit et protégée par une caméra de surveillance. L'actuel parking sera légèrement agrandi pour atteindre une capacité de 62 véhicules (47 actuellement).



Construit sur le terrain situé derrière la Chesnaie, le nouveau bâtiment sortira de terre au premier semestre 2018.

Un espace de jeu ouvert au public sera implanté côté allée des Châtaigniers. C'est l'architecte Christian Grimaud, installé dans l'agglomération angevine, qui a été retenu pour réaliser ce chantier.

ENERGIES

Le programme Mieux chez moi améliore les logements avrillais

Grâce aux photos thermiques de leurs habitations, les foyers avrillais peuvent améliorer les performances énergétiques de leurs logements et réaliser des économies.

Lancé il y a tout juste un an à Avrillé, le programme de diagnostics énergétiques « Mieux chez moi » piloté par Angers Loire Métropole, a permis d'engager la rénovation de treize logements de particuliers sur la commune. Tous se sont portés volontaires pour une analyse (notamment par photo thermique) de leur foyer et des préconisations de modifications. Pour ces habitations, essentiellement situées en lotissements, les gains énergétiques estimés après travaux s'élèvent à 39 %, pour un investisse-

ment moyen de 19 700 €. Une démarche économique mais aussi écologique.

En effet, les émissions de gaz à effet de serre produites par ces habitations se voient réduites de 41 % en moyenne. L'investissement global des travaux enclenchés s'élève à 241 000 euros.

83 foyers s'étaient inscrits pour obtenir un diagnostic par photo thermique de leur logement, la plupart d'entre eux ont été construits entre 1948 et 1974. A ce jour, 4 nouveaux dossiers sont instruits en vue d'une amélioration thermique.

• Plus d'infos au 02 41 43 00 00
ou mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr



FINANCES

En 2017, la communauté urbaine investit pour l'avenir

Angers Loire Métropole n'augmente pas ses taux d'imposition cette année et investit pour le développement économique, la recherche, l'enseignement supérieur et les déplacements.

« Un budget contraint, mais rigoureux et vertueux » : c'est ainsi que Marc Laffineur, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des Finances, a présenté le budget 2017 de la communauté urbaine lors de la réunion du conseil du mois d'avril. Epargne et investissements en hausse, diminution du recours à l'emprunt et des dépenses de fonctionnement, maintient des taux d'imposition, caractérisent, pour 2017, les finances de la communauté urbaine.

Équilibré à 408 millions d'euros, ce budget est marqué par le niveau important des dépenses d'investissement : 113 millions d'euros, soit 4 % de plus qu'en 2016. Sur le budget principal, 17 millions d'euros sont ainsi prévus pour l'urbanisme et le logement ; 16 millions d'euros pour le développement économique et le tourisme ; 5,8 millions d'euros pour l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche.

Côté transports, le budget intègre les dépenses liées à la ligne B du tramway pour 16 millions d'euros, avec la construction du pont sur la Maine. À noter également la pour-

suite de l'effort consenti par la collectivité pour le renouvellement des réseaux d'assainissement : 3,3 millions d'euros pour la distribution d'eau potable ; 5,3 millions d'euros pour la collecte des eaux usées. Le budget déchets (6,1 millions d'euros) comprend quant à lui une enveloppe de 1,1 million destinée à la reconversion de Biopole. Autre bonne nouvelle de cette année

2017, le recul de la dette d'Angers Loire Métropole qui se poursuit. Au 1^{er} janvier 2017, celle-ci s'élevait à 356,5 millions d'euros contre 381,5 au 1^{er} janvier 2014. En 2017 encore, la tendance à la hausse de l'épargne nette depuis 2014 se confirme (+ 17 % par rapport à 2016) et permet de garantir un financement durable des investissements, sans augmenter l'encours de la dette.



Parmi les dépenses programmées par la communauté urbaine, la construction de la deuxième ligne de tramway.

EQUIPEMENT

La renaissance de Ventura en réflexion

Le 5 décembre dernier, l'espace Ventura était dévasté par un incendie qui a laissé l'équipement municipal de 1 500 m² totalement inutilisable. Aujourd'hui, si les experts et les assureurs planchent sur le dossier, les élus réfléchissent déjà à l'avenir du lieu.

Faut-il reconstruire à l'identique ? Faire évoluer la salle en conservant son usage ? Penser à une utilisation différente pour les avrillais ?

Un groupe de réflexion imagine ce que pourrait être Ventura d'ici quatre ou cinq ans. Comme c'est d'usage à Avrillé, les associations seront consultées pour établir leurs besoins et voir comment il est possible d'y répondre. Ensuite un concours de maîtrise d'œuvre sera lancé.

Pour l'heure, le site est fermé, et son accès est strictement interdit, pour des raisons de sécurité.

STATIONNEMENT

La sécurité routière passe à la vidéo-verbalisation

Afin d'assurer un juste partage de la route entre ses différents usagers, la Ville a décidé de mettre en œuvre la vidéo-verbalisation dans le centre-ville.

Ce sont souvent des « petites » incivilités qui nuisent à l'intérêt général. Une course rapide dans un commerce et le conducteur laisse sa voiture mal garée pendant quelques minutes. Pourtant, les images de ces moments fugaces sont sans équivoque : le véhicule empêche le passage d'une personne handicapée, la camionnette oblige le tramway à s'arrêter, les piétons sont cachés aux automobilistes... C'est pour lutter contre ce phénomène que la Ville met en place la vidéo-verbalisation.

Concrètement, un véhicule qui stationne « sauvagement » le long des rails du tramway encourt une amende de 135 € (c'est le même montant qui est par exemple appliqué en cas de stationnement sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite ou sur une double croix jaune). Le procès-verbal pourra désormais être dressé à partir d'une image authentifiée prise par un agent

Des images sans équivoque



Parallèlement à ces équipements de vidéo verbalisation, la Ville possède trois radars pédagogiques pour favoriser les comportements responsables au volant.

de la Police municipale depuis son écran de contrôle. La suite se déroulera selon le parcours classique d'une amende pour infraction routière.

Cette démarche de répression vient en complément des différentes opérations de

sensibilisation initiées tout au long de l'année. Depuis l'acquisition de deux nouveaux appareils l'an dernier, la Ville possède trois radars pédagogiques pour encourager les bonnes pratiques au volant.

COMMERCE

Bientôt un bar au Bois du Roy ?



Depuis la rénovation totale de l'esplanade, le quartier du Bois du Roy, très fréquenté pour ses commerces et son marché du vendredi matin, ne dispose plus de débit de boissons. La municipalité souhaite encourager l'installation d'un nouvel établissement. Bien que le commerce ne figure pas parmi ses prérogatives, elle peut et souhaite accompagner les candidats, comme elle l'a fait l'an dernier pour la supérette de cette même place. Avrillé dispose de 4 établissements (en dehors des restaurants), mais aucun sur ce lieu central du quartier du Bois du Roy.

Particulièrement dynamique les jours de marché, le quartier pourrait accueillir un débit de boissons.

AMÉNAGEMENT

L'avenue Pompidou refaite de bout en bout

Axe majeur pour entrer dans la ville, l'avenue Pompidou va être entièrement rénovée et améliorée à partir de cet été. Ces travaux vont durer 6 mois et représentent un investissement de 1,4 million d'euros.

C'est un chantier de voirie majeur, parmi les plus imposants qu'Avrillé ait connu ces dix dernières années. A compter du mois de juin, l'avenue Pompidou va être refaite du rond-point de Gaulle à celui du Chalet. L'objectif principal est de créer une voie verte, réservée aux piétons et cyclistes, afin que les nombreux usagers de cet axe se côtoient dans de meilleures conditions de circulation.

Cette voie verte partira du côté du stade, longera l'avenue dont elle sera séparée par des séries de barrières en bois, jusqu'au collège Clément Janequin. Là, le dépose-minute et le parking seront repensés et l'éclairage sera modifié pour attirer encore plus l'attention des automobilistes lorsqu'il fait nuit.

Au carrefour avec le chemin de la Beurrière, jusqu'alors régulé par deux stops, un giratoire sera installé pour fluidifier les passages sans augmenter la vitesse. A partir de ce nouvel aménagement, la voie verte passera de l'autre côté de l'avenue, descendant ainsi vers le parc Brasens et le centre culturel. A l'intersection avec la rue des Bruyères, un plateau sera installé avec un revêtement différent et, là aussi, un éclairage particulier pour capter l'attention des conducteurs.

Tout au long de cet aménagement, la chaussée sera entièrement refaite. Les espaces verts sur les trot-



Une voie verte sera créée pour laisser un espace privilégié à la circulation des piétons et des cyclistes.

toirs seront supprimés. Des arbres seront plantés en axe de chaussée dans les îlots centraux pour répondre à une gestion écologique et responsable. La séparation entre la voie verte et la chaussée sera matérialisée ponctuellement par des barrières en bois implantées tout le long du trajet. Sur la section entre le chemin de la Beurrière et le rond-point du Chalet, le réseau d'eaux pluviales sera changé et le réseau téléphonique aérien sera enfoui. Pour les riverains, de nouveaux espaces de stationnement seront également aménagés. L'opération débutera côté collège, pour que l'établissement soit accessible à la rentrée scolaire, et s'achèvera en novembre au rond-point du Chalet.

Déplacements pour traverser l'agglo

Une autre voie dédiée aux piétons et cyclistes verra le jour à Avrillé : à partir du 23 juin, il sera possible de se relier Montreuil-Juigné à Angers à vélo en empruntant l'ancienne voie de chemin de fer aménagée pour la circulation des piétons et des cyclistes. Ce trajet fera à terme 16 kilomètres jusqu'à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Angers Loire Métropole va poursuivre ce chantier de 2,4 millions d'euros jusqu'en 2020. Une démarche qui s'appuie sur le succès de fréquentation de la Vélo Francette (le long de la Mayenne), la Loire à vélo et de la Vallée du Loir à vélo (entre Angers et Montoire-sur-le-Loir, dans le Loir-et-Cher). Des points d'entrée sur ces boucles vertes permettront aux Avrillais de rejoindre des sites comme Cantenay-Épinard où l'Île Saint-Aubin.

PARTAGE

Un troisième jardin pour cultiver le lien

Le succès des deux premiers équipements a incité un petit groupe d'habitants à se lancer à leur tour dans l'aventure d'un jardin partagé.

Ils sont 17 à avoir répondu présents, dans un premier temps, et comptent bien recruter de nouvelles mains (vertes). Les habitants de la rue Amiral Nouvel de la Flèche vont semer dans des « big bags », d'immenses bacs de terre fournis par la Ville, à partir de ce mois de mai. Forts des astuces glanées chez leurs homologues, ces jardiniers ont laissé passer les Saints de glace avant de se mettre au travail. Et comme pour les deux installations existantes, Petits radis et compagnie avenue du général de Gaulle et au sein de la résidence les Jardins d'Abélia, avenue Mendès-France, la Ville s'associe aux bonnes volontés en

fournissant tout le matériel nécessaire à la culture des plantes. Cette fois, les plants de légumes seront cultivés aux côtés de végétaux d'ornement. Les habitants, accompagnés par Enzo Bellouard, animateur de proximité, ont opté pour l'installation de 4 « big bags » qui seront à terme reliés par une gloriette où pousseront des plantes grimpantes. Et bien sûr, comme pour les deux premiers jardins plantés aux printemps 2015 et 2016, l'objectif des participants est de se rencontrer, d'apprendre à mieux se connaître et d'embellir ensemble leur environnement immédiat.



L'été dernier, un deuxième jardin avait été créé au sein de la résidence les Jardins d'Abélias.

TERRITOIRE

Un PLU intercommunal pour un territoire cohérent

Élaboré pour les trente communes du territoire, Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté par les conseillers communautaires (dont 4 représentent Avrillé au sein de l'assemblée) et est entré en vigueur le 25 mars dernier. Ce document régit l'équilibre entre les espaces urbains, naturels et ruraux à l'échelle de la communauté urbaine.

Il fixe des règles communes pour un développement cohérent et harmonieux du territoire sur la période 2017 – 2027. C'est par exemple ce qui détermine concrètement les modalités d'occupation du sol, les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixe les normes règlementaires de construction suivant la nature de la zone (site naturel, espace agricole, zone urbaine

à dominante d'activité économique, résidentielle, etc.).

Le PLUi intègre la question du logement, des transports et des déplacements, de l'action économique et commerciale comme de l'environnement, pour garantir la cohérence entre toutes ces politiques publiques.

Ce fonctionnement permet un développement cohérent à l'échelle du bassin de vie des Angevins en permettant d'anticiper les besoins du territoire en termes d'emplois, de logements, de services, d'équipements, etc. Il porte également un projet global et équilibré pour le territoire en mettant en cohérence les politiques publiques du logement, des transports et déplacements, de l'action économique, de l'environnement.

Le PLUi est une feuille de route pour aménager le bassin de vie en cohérence avec les besoins des habitants de la communauté urbaine.



TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MAJORITÉ

Ambition et réalité

Gérer une commune et son territoire suppose rigueur et responsabilité. Cela implique de prendre en considération les besoins et les impératifs que sont ceux d'une collectivité

aujourd'hui.

Cela implique d'anticiper autant que faire se peut, les évolutions sociétales parmi lesquelles les modes de vie et le cadre économique.

Aucun champ de l'action municipale ne doit échapper à cette recherche de juste équilibre.

C'est dans cette logique, qu'il y a plusieurs mois déjà, nous vous indiquions avoir engagé une réflexion sur la politique de la Petite enfance notamment, considérant une offre privée de crèches en plein essor, génératrice d'emplois et d'une qualité tout aussi satisfaisante que celle pouvant être proposée par le secteur public.

Conservé un même niveau de services sur le territoire, sans augmenter les dépenses de la collectivité qui évolue dans un contexte difficile, dans une situation de pression fiscale sur les ménages très importante, est une décision légitime.

Le coût de garde d'un enfant en crèche associative subventionnée est deux fois plus élevé pour le contribuable Avrillais que celui d'une garde en crèche municipale. L'argent du contribuable doit être utilisé au mieux des besoins et de l'environnement.

Nous nous refusons à tout immobilisme qui consisterait à vouloir maintenir un dispositif, au seul motif qu'il est ancien, faisant abstraction des réalités de la commune. Notre décision, nous l'assumons pleinement.

Faire croire que le cadre municipal doit rester figer revient à tromper les Avrillais.

Se cantonner à une vision trop étroite de ce que veut dire réformer la société, en se référant toujours aux mêmes exemples, formulant les mêmes critiques, ce n'est pas ça une politique volontariste.

La gestion des deniers publics nous impose une responsabilité, celle de préparer l'avenir de notre territoire en anticipant les besoins de demain et en considérant les réalités d'aujourd'hui. Notre action, nous la portons envers et pour les Avrillais.

MINORITÉ

Quelle volonté pour préparer l'avenir ?

Nous constatons, une fois de plus, que monsieur le Maire d'Avrillé ne se montre pas favorable à une politique ambitieuse envers la jeunesse et la petite enfance.

Le nombre de jeunes dans la pyramide des âges de la ville d'Avrillé est faible. En 2013, les moins de 14 ans représentaient autour de 17 % de sa population. Pourtant les programmes de construction sur la ville laissent espérer une augmentation du nombre d'enfants.

Pour accompagner cette évolution, pouvait-on espérer de la majorité municipale une politique volontariste en faveur de la jeunesse ? Les mesures prises attestent à l'évidence du contraire.

- L'école Pierre et Marie Curie a été supprimée.
- L'Espace Jeunesse a été fermé.
- Les subventions à la MJC ont été fortement amputées.
- La piste de BMX en voie de disparition.

Malgré la mobilisation de nombreux Avrillais-es, Monsieur le Maire n'a pas remis en cause ses décisions. Aucun débat n'a eu lieu au niveau du conseil municipal.

Officiellement au sein de sa majorité, personne n'a osé s'interposer ou proposer d'autres solutions.

Le conseil municipal du 15/12/2016 annonçait une dernière attaque avec un montant des subventions attribué à la petite enfance « provisoirement » divisé par deux. Aujourd'hui, ce serait acté. Les élus que nous sommes ont découvert par la presse ce nouveau coup. Les retombées seront multiples : pour les personnels, les usagers, l'image de la ville.

Comment peut-on tirer un trait sur les 40 ans d'histoire et de compétence de cette crèche ?

Une fois de plus, celles qui en subiront les plus lourdes conséquences sont les familles en situation de précarité. Car comment suivre une formation, comment passer des entretiens d'embauche, comment accéder à des emplois de courte durée, si la crèche n'est plus réservée qu'à des familles qui justifient d'un emploi ?

Une fois de plus, la ville d'Avrillé s'illustre par son choix assumé de ne pas faciliter la vie de jeunes et de personnes en difficulté.

Comment peut-on honorer les bénévoles associatifs des lèvres et par derrière, supprimer les moyens de subsistance de structures associatives ?

Ces méthodes, nous ne les partageons pas, nous les condamnons !

JUIN

Jusqu'au 30 juin
Inscriptions MJC – été 2017

Le mardi, mercredi, jeudi de 15h à 19h
02 41 34 35 87

Jusqu'au 25 juin
Inscriptions et réservation ALM

Exceptionnellement, l'ALM sera au Bois du Roy du 10 juillet au jeudi 31 août.
Sur Espace citoyens et 02 41 37 41 35

Samedi 3 et dimanche 4
La Closeraie, jardin de roses

De 14h30 à 18h30
102 avenue Pierre Mendès France, Avrillé
Infos : 02 41 43 81 03
Tarifs : de 4 à 6 €

Mardi 6
Conférence-débat
"Vieillir est une chance" par l'association Mieux Vivre Ensemble et Michel Billé, sociologue
Salle Victor Hugo, 20h30
Entrée libre

Les mardis du Jeu
Jeux de société et collation Par l'association Proviparc
14h30, La Chesnaie

Jeudi 8
Pause-café des proches aidants
Sur le thème : homéopathie, aromathérapie, phytothérapie, médecines complémentaires.
Square des âges
De 14h30 à 16h30
4, bd Adrienne Bolland
02 41 05 11 08

Vendredi 9
La Grande tablée du Bois du Roy
Rencontre entre habitants du quartier, animations et partage d'un repas.
A partir de 19h, sur l'esplanade du Bois du Roy

Samedi 10
Portes ouvertes et démonstrations Club de Viet Tai Chi

Découverte et initiation à la pratique de cet art de santé vietnamien.
Maison de la danse de 15h à 18h. Gratuit.
Infos au 06 60 78 18 87 et viettaichi.fr

Randonnée contée
Proposée par les bénévoles de l'association Lire et faire lire.
Parc Brassens, de 14h à 17h

Vendredi 16
Inauguration du 3^e jardin partagé
De 19h à 20h30
Rue Amiral Nouvel de la Flèche

Samedi 17
Découverte du tennis de table
Avec l'ASA Tennis de Table : activités, mini tournois ludiques pour les enfants et adolescents (de 6 à 18 ans).
Delaune, de 9h30 à 11h30
Infos: 06 52 54 64 12

lundi 19
Club féminin
1^{ère} journée d'adhésion et inscription aux activités annuelles
De 10h à 12h, 139 avenue Mendès-France

Mardi 20
Visite au jardin botanique et atelier des liciers
Animation seniors par Anjou soins services
De 14h à 17h
Sur réservation : 02 41 63 27 20

Les mardis du Jeu
Jeux de société et collation Par l'association Proviparc
14h30 à la Chesnaie

Vendredi 23
Fête annuelle des voisins
Grande-planche, de Gaulle, la Nouette. Repas complet : 12 € + un dessert maison.
Amicale des voisins de la Grande Planche à la Nouette
19h, 1 rue du Général de Gaulle
Sur réservation : 06 08 09 83 87

Pique-nique des voisins
Par l'association Proviparc
19h à la Chesnaie
Soccer meeting
Tournoi de football inter-entreprises, par équipe de 7.
Stade Delaune

Samedi 24
Samedi sport et loisirs Plateau Mayenne, de 14h à 17h

Lundi 26
Conseil municipal
Salle du conseil en mairie à 19h.

Portes ouvertes – bridge
Les adhérents du Club de bridge vous accueillent pour vous faire partager leur passion
De 18h à 20h, Salle Victor Hugo

Jeudi 29
Don du sang
Salle Victor Hugo de 16h à 19h30

JUILLET

Jeudi 6
Pause-café des proches aidants
Sur le thème : J'aide, mais pas que...
Square des âges
De 14h30 à 16h30
4, bd Adrienne Bolland
02 41 05 11 08

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9
Avrillé en transats
Animations, jeux, ateliers, cinéma en plein-air
Esplanade de l'hôtel de ville, parc Verdun.
Ouvert à tous. Gratuit.

Mercredi 19
Sortie Sport vacances
Au centre de Clairefontaine.

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er}
2^e journée d'adhésion au Club féminin inscription aux activités annuelles
De 10h à 12h dans les futurs locaux, à proximité de Carrefour Market.

Jeudi 21
Don du sang
Salle Victor Hugo de 16h à 19h30

OCTOBRE

Samedi 7
2^e édition du Trail de la ceinture verte
Courses sur 5, 14 et 25 km.
Au départ du stade Delaune, premiers départs à 17h
http://les-foulees-avrillaises.webnode.fr et 06 66 87 79 76



Les 12, 18 et 26 juillet, la piscine s'anime, la musique fait monter l'ambiance et les baigneurs s'amuse sur les structures gonflables. A l'eau !



Partagez un moment autour d'un plateau de jeu à la Chesnaie : les mardis du Jeu sont organisés par l'association Proviparc.

Des animations, des jeux, des ateliers créatifs, une batucada, un cinéma en plein-air : l'esplanade de l'hôtel de ville annonce le début des grands vacances les 7, 8 et 9 juillet.

Le prochain numéro d'Avrillé Mag paraîtra le 28 août. Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47. ou sur www.avrille.fr.



Samedi 24 juin, Samedi sport et loisirs se tiendra dans le quartier Plateau Mayenne de 14h à 17h. Tout le programme des animations de proximité est consultable sur avrille.fr Agenda

AGENDA BRASSENS

JUIN

Mercredi 7
Raconte-moi
Les bibliothécaires du secteur jeunesse racontent des albums aux plus jeunes. A partir de 4 ans, gratuit.
Médiathèque, de 15h30 à 16h
02 41 31 11 34

Vendredi 9
Spectacle élèves de danse de la MJC
20h, centre Brassens.
Entrée : 5,50€

Samedi 10
Spectacle élèves de danse de la MJC
14h30 et 18h, centre Brassens.
Entrée : 5,50€

Dimanche 11
Spectacle élèves de danse de la MJC
15h, centre Brassens.
Entrée : 5,50€

Du 13 au 24
L'Atelier
Présentation des travaux (arts graphiques) réalisés par les adhérents enfants, ados, adultes, tout au long de l'année.
Vernissage le mardi 13 à 18h30, hall Brassens
02 41 69 69 79

Jeudi 15
Club Jeunes lecteurs
Le rendez-vous mensuel des fêrus de littérature jeunesse, pour partager des coups de cœur, découvrir et faire découvrir de nouveaux titres, rencontrer des auteurs et participer à des animations.
Médiathèque, de 17h30 à 19h

Vendredi 16
Spectacle théâtre enfants-ados
20h15, centre Brassens.
Entrée : 5,50€

Samedi 17
Spectacle théâtre enfants-ados
17h, centre Brassens.
Entrée : 5,50€

Mardi 20
Atelier chant
« Les chambres à air »
20h, lieu surprise

Mercredi 21
Inscriptions aux activités 2017/2018 de la MJC
De 10h à 12h et de 16h30 à 19h30, centre Brassens

Vendredi 23
Spectacle Atelier théâtre adulte et Ozéphyr
Centre Brassens.
Entrée : 5,50€

SEPTEMBRE

samedi 9
Journée de rentrée
Ouverture de la billetterie pour la saison 2017/2018 et inscription aux activités.

A noter : le centre sera fermé du 31 juillet au 15 août inclus

Renseignements : 02 41 31 11 30.

TOUT L'ÉTÉ

Animations de Proximité (mercredi) 15h à 18h :

- 07 juin → Plateau Mayenne
- 14 juin → Bois du Roy
- 21 juin → Parc Verdun
- 28 juin → Plateau Mayenne

La suite du programme sera annoncée sur avrille.fr

Mardis et jeudis de 17h à 18h30 (en juin)
Mardis et jeudis de 16h à 18h30 (en juillet)
Square Verdun ou salle Jean Monnet.

Espace jeunes
Accueil des 14-18 ans, nombreuses sorties
Renseignements et inscriptions 02 41 34 83 89

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur www.avrille.fr (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Retrouvez Enzo, Steven et Emma les mardis et jeudis de 17h à 18h30, salle Jean-Monnet pour des ateliers créatifs. Les mercredis de 15h à 17h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne et place du Bois du Roy. Renseignements : 06 21 53 03 53.



DIMANCHE 30 AVRIL

O'grand air

La journée avait pourtant bien commencé ! Les plants attendaient leurs futurs jardiniers, les ânes promenaient les plus jeunes, le mandala géant prenait forme, les animaux de la ferme raffolaient de câlins et... le vent s'est mis à souffler. Tellement fort que, pour des raisons de sécurité, la Ville a pris la décision d'écourter la journée. Bien qu'un peu plus courte que prévu, la fête était belle !

© P. Celle



© E Bellouard

DIMANCHE 21 MAI

Journée Citoyenne

Pour la première édition de la Journée citoyenne à Avrillé, une vingtaine d'habitants se sont mobilisés pour donner un coup de neuf au Parc Verdun, à ses espaces verts et à ses équipements



© E Buin

SAMEDI 13 MAI

Génie race

La 3^e édition de la Génie race a confirmé l'engouement pour ce rendez-vous. Cette année, ce sont plus de 4000 participants qui se sont lancés dans ce parcours de 6,5 km jalonnés d'une trentaine d'obstacles. Beaucoup de boue et beaucoup de rires sur la ligne d'arrivée.



© B. Julienne

DU 9 AU 23 MAI

Des talents à foison !

Pendant deux semaines, les Talents Avrillais ont attiré les amateurs d'art et les curieux dans le hall du centre Brassens. Le samedi 20 mai, la 2^e édition du Tremplin musical a été remportée par the Slates. Le groupe sera à l'affiche de la prochaine saison culturelle.

ANGERS JARDINS D'EXPRESSION



DÉCOUVREZ 35 CRÉATIONS
Un spectacle de couleurs et d'idées

ÉDITION 2017
Jardins en voyage

10 JUIN > 27 SEPTEMBRE
PARC DE PIGNEROLLE

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Entrée Libre



angersloiremetropole.fr



Vos rendez-vous



02 41 69 24 46

Don du sang

de 16h à 19h30

Salle Victor Hugo



02 41 69 24 46

Tous à la piscine !

De 14h à 18h



02 41 31 11 30

Rentrée culturelle

Présentation de la saison

Centre Brassens



02 41 69 24 46

A'tout sport

Animations sportives
à sensations

Stade Delaune

